

Grille horaire du 1^{er} degré commun

	2021-2022	2022-2023
	1 ^{ère} année (1C)	2 ^{ème} année (2C)
Formation commune :		
Religion/morale ou dispense correspondant à 1 période de philosophie et citoyenneté	1	1
Philosophie et citoyenneté	1	1
Français	6	5
Formation mathématique	4	5
Formation historique et géographique	4	4
Langue moderne I : Néerlandais	4	4
Initiation scientifique	3	3
Education physique	3	3
Education par la technologie	1	1
Education plastique et/ou musicale	1	1
Total	28	28
Activités complémentaires :		
Education à la citoyenneté	1	Non encore défini à ce stade
Education au respect de l'environnement	1	
Informatique / numérique	1	
Activités artistiques	1	
Total	4	2 à 4
Total	32	30 à 32
Remédiation	1 ou 2	1 ou 2

*

**

Les cours en bleu sont les cours donnés en immersion néerlandaise. Il n'est pas indispensable d'avoir suivi un enseignement primaire en immersion pour rejoindre notre école. Une motivation personnelle et une discussion en famille sont essentielles.

* Les activités complémentaires sont consacrées au soutien des compétences visées au travers de la formation commune, par des approches diversifiées. Elles permettent aussi de faciliter le développement personnel et social des élèves ainsi que d'accroître leur motivation, notamment en soutenant les démarches d'orientation scolaire. Elles ne constituent en aucun cas un prérequis à l'admission dans une orientation d'étude aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire.

** Les heures de remédiation sont facultatives : soit l'élève en éprouve le besoin et en fait la demande à ses enseignants, soit l'équipe éducative recommande à l'élève de s'y inscrire.